Journal du tri

Pour la réduction et le recyclage de nos déchets

SIMER

Printemps 2018
n°21

• Initiative(s) ... *p 3*

Mes poubelles presque parfaites

• L'AGENDA DES VISITES • • • *P 3*

CENTRE DE TRI, CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

• DOSSIER SPÉCIAL • • • *P 4-5*

VOTRE SERVICE DÉCHET DE DEMAIN SE DESSINE AUJOURD'HUI

• ZOOM SUR • • • *P 7*

LA FILIÈRE ÉCO-MOBILIER

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Édito

La loi de Transition Énergétique votée en 2015 nous fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets.

C'est la raison pour laquelle, le SIMER va conduire en 2018, avec le soutien de l'ADEME, une importante étude pour réfléchir à améliorer le service de collecte et à l'opportunité de mettre en œuvre une tarification qui incite à la réduction et au tri de nos déchets.

Il s'agirait ainsi de penser à des solutions de tri des biodéchets (restes alimentaires) qui représentent plus du 1/3 de nos sacs noirs, mais aussi à adapter les fréquences de collecte ou encore à développer l'usage des bacs individuels et/ou collectifs.

Ces évolutions qui touchent chacun de nos gestes au quotidien ne peuvent être définies sans une large concertation de la population, des professionnels et des élus. Elle prendra la forme de réunions publiques participatives, organisées près de chez vous et d'une concertation sur internet.

L'enjeu de ce projet est d'inscrire notre territoire dans une démarche d'économie circulaire où nos déchets sont considérés, comme une ressource, créateurs de valeurs et d'emplois.

Ernest Colin,
Président du SIMER

• DÉCHÈTERIES
à l'heure d'été

A partir du 1er avril 2018, les horaires d'ouverture des déchèteries sont passés en période estivale, avec une ouverture à 8h30 ou 9h selon votre déchèterie et une fermeture à 18h.

➔ Consultez les jours d'ouverture de votre déchèterie sur notre site internet.

1 million de kilomètres
sont effectués en 1 an par les véhicules du SIMER pour collecter les déchets.

• COLLECTE
en cas de jours fériés

Si vous êtes habituellement collectés les MARDIS, le 1er mai prochain, le service ne sera pas assuré et sera reporté comme ci-dessous :

Charroux, Genouillé, Lussac-les-Châteaux *collecte du matin*	lundi 30 avril matin
Gouex, La Chapelle-Viviers, Lussac-les-Châteaux *collecte l'après-midi*, **Mazerolles, Sillars**	lundi 30 avril après-midi
Queaux, Le Vigeant, Moussac-sur-Vienne *rive gauche*	jeudi 3 mai matin
Chauvigny *1 passage/semaine*, **Lizant, Moussac-sur-Vienne** *rive droite*, **Nérignac, Persac, Saint-Macoux, Voûlème**	vendredi 4 mai après-midi

• INFO SACS

Suite à un changement de fournisseur de sacs, nous avons constaté que ces derniers n'apportaient pas entière satisfaction. Le SIMER a fait le nécessaire pour que la résistance des sacs soit améliorée, désormais les prochains sacs seront jaunes.

• COÛT DES DÉCHETS
votre redevance évolue

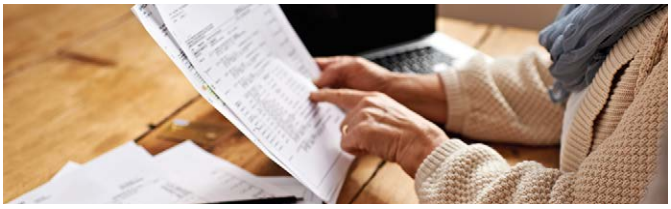

Après 1 an sans augmentation, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères évolue en 2018 pour faire face à la baisse des subventions des Éco-organismes (perte estimée entre 50 000 et 200 000 €), à la suppression des emplois aidés (perte de 105 000€) et à l'augmentation des taxes sur le carburant (charge supplémentaire de 70 000€).

➔ Tarifs disponibles sur notre site internet ou celui de le Communauté Urbaine de Grand Poitiers (pour les communes de Chauvigny, Jardres, La Puye, Sainte-Radegonde) .

23 personnes
étaient employées en contrat aidé en 2017 dans les services du SIMER.

MES POUBELLES PRESQUE PARFAITES

21 foyers s'engagent

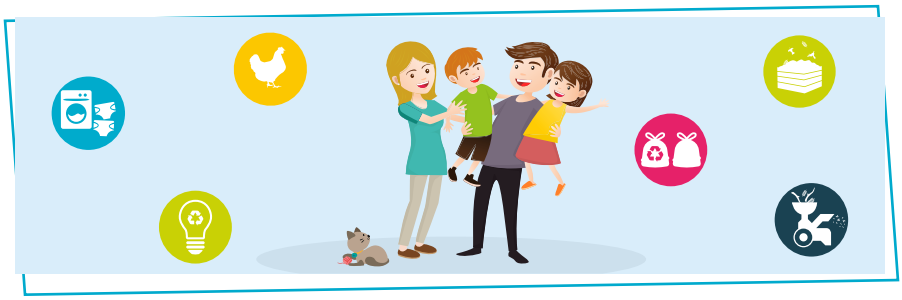

Utiliser des couches lavables pour le petit dernier, broyer les végétaux issus de l'entretien du jardin, réduire les emballages... Ils se sont fait le pari de réduire leur production de déchets !

RÉDUIRE SES DÉCHETS, POUR QUELLES RAISONS ?

Nous produisons en moyenne **548 kg** de déchets par an par personne, c'est considérable !
Qu'ils soient enfouis ou recyclés, la collecte et le traitement de ces déchets coûtent cher à la collectivité et aux citoyens. En adoptant des gestes simples nous pouvons tous agir pour réduire nos déchets au quotidien.

LE DÉFI 0 DÉCHET

Afin d'identifier les gestes qui permettent de réduire nos déchets, et les changements d'habitudes dans notre vie quotidienne que cela implique, **21 foyers** se sont engagés pendant 4 mois à peser leurs déchets et à adopter de nouveaux gestes.
Cette expérience se déroule en deux temps, une phase d'observation sans changement d'habitude et une phase d'action avec l'adoption de gestes de réduction.

➔ Suivez l'évolution des foyers et leurs engagements sur notre site internet !

“ La parole à...

... La famille Coquelicots ”

« Nous nous sommes lancés dans cette expérience pour nous sensibiliser à la réduction des déchets.
C'est l'occasion de découvrir en famille les écogestes au quotidien.
Notre défi : réduire le volume de "sacs noirs" en essayant les couches lavables, en triant de manière plus rigoureuse, et en achetant préférentiellement des produits dont le contenant est recyclable. »

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ LE FAIRE !

En Bref

150 LITRES DE SOUPE 620 € POUR L'AFM TÉLÉTHON

Le 26 novembre 2017, ce sont plus de 650 personnes qui sont venues à la Fête de la Soupe contre le gaspillage alimentaire organisée par le SIMER.

Dégustation de soupes confectionnées à partir de légumes moches par 8 collectifs, concours de soupes, pièce de théâtre, ateliers créatifs, sérigraphie et déco récup'... le programme était varié pour se mobiliser contre le gaspillage alimentaire.

L'AGENDA 1ER SEMESTRE 2018

*18 avril - 10h : **visite du centre de tri** des emballages (Sillars) / sur inscription**

*30 mai - 9h : visite guidée, **À la découverte de la biodiversité de l'Eco-Pôle** en présence de Thierry Dubois de la LPO (Sillars) / sur inscription**

*2 juin - 14h : **visite d'un jardin en permaculture** et démonstration de compostage Château de La Brosse (Vicq-sur-Gartempe)/ sur inscription**

*6 juin - 14h30 : **visite du centre de valorisation** Séché Eco Industries (Le Vigeant) / sur inscription**

*11 juillet 10h : **visite du centre de tri** des emballages (Sillars) / sur inscription**

**Inscription au 05 49 91 96 42 ou animation.territoires@simer86.fr*

LPO VIENNE

Dossier spécial : votre service déchet de c

Chaque année, nous collectons les déchets de 75 000 habitants et traitons 50 000 tonnes de déchets. Face aux engagements pris par l'État français pour réduire et mieux recycler nos déchets, il est impératif pour le SIMER de faire évoluer ses services.

548 kg de déchets en 2016

Sur le territoire du SIMER la production de déchets par habitant s'élevait à 548 kg en 2016.
Un chiffre en baisse depuis 2010, notamment grâce à la mise en place du programme local de prévention des déchets.

Cette évolution est encourageante, mais des progrès sont encore possibles quand on sait que dans les **206 kg de sacs noirs enfouis** en 2016, il y avait **52 kg de déchets recyclables** et **84 kg de biodéchets**; catégories de déchets pour lesquelles il existe des moyens de valorisation tels que le recyclage ou le compostage.

Il est aujourd'hui primordial de trouver les bons moyens d'exploiter cette marge de progression pour atteindre les nouveaux objectifs fixés par l'État.

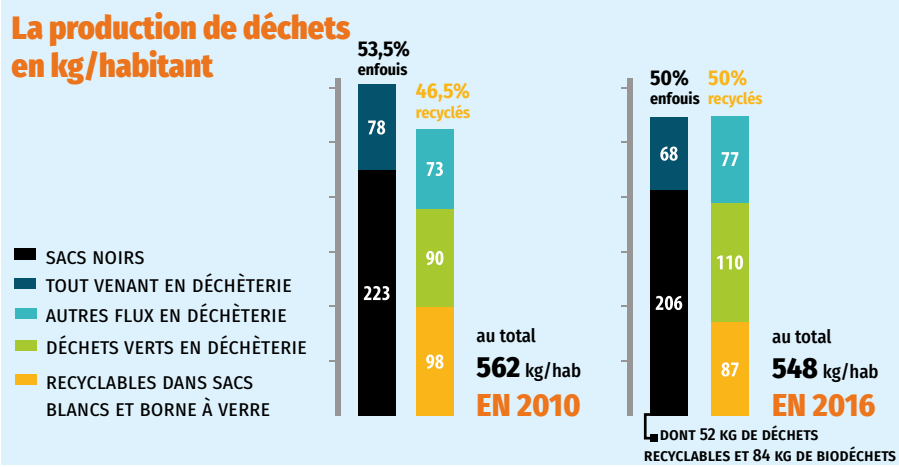

Des évolutions de services indispensables

La gestion des déchets est encadrée par de nombreuses lois qui fixent des objectifs à plus ou moins court terme dans les domaines du recyclage et de la prévention des déchets.

C'est pourquoi, le SIMER doit relever de nouveaux défis pour **réduire** davantage les déchets produits, mais aussi pour **améliorer le taux de recyclage** des déchets.

Les objectifs sont très ambitieux, puisque l'enfouissement doit diminuer de moitié d'ici **2025** par rapport à 2010. Or aujourd'hui, la moitié des déchets pris en charge par le SIMER sont enfouis *(sacs noirs et tout-venant de déchèterie)*.

C'est donc dès aujourd'hui qu'il faut étudier les solutions et adopter les bons choix pour atteindre ces objectifs.

Les objectifs 2025

DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 50 %
de déchets enfouis dans le sol par rapport à 2010

65 %
de déchets recyclés

demain se dessine aujourd'hui

Un avenir qui se dessine avec vous !

En 2018, le SIMER lance, avec le soutien de l'ADEME, une importante étude d'optimisation de son service public de collecte des déchets.

L'objectif de cette réflexion est double :

• **Maîtriser l'augmentation des coûts** du service et demeurer un territoire où le coût de la gestion des déchets est en dessous de la moyenne nationale (79 €/hab pour le SIMER contre 93 €/hab en France en moyenne en 2014).

• **Améliorer les performances** du service en matière de réduction et de tri pour devenir exemplaire dans la gestion de nos déchets et en faire une ressource par de nouvelles solutions de tri et de recyclage.

Une étude a débuté en janvier 2018 et livrera ses conclusions en novembre de cette même année. Celle-ci ne peut être réalisée sans prendre en compte les avis des habitants de notre territoire.
Pour cela une phase de concertation sera conduite auprès des particuliers et des professionnels avec notamment l'organisation de réunions publiques.

Les scénarios proposés porteront sur :

• **la mise en place d'une tarification incitative, directement liée à la production de vos déchets**

• **la généralisation de la collecte en bacs individuels ou collectifs**

• **le développement du tri à la source des biodéchets par le compostage individuel ou collectif ou une collecte de proximité.**

• **l'adaptation de certaines fréquences de collecte.**

Le champ de notre réflexion est donc large et modifiera certainement en profondeur le service pour les années futures. Nous espérons donc votre participation et plus que jamais nous restons à votre écoute.

RÉUNIONS PUBLIQUES

- **le 7 mai 2018 à 18h30**
  salle des fêtes de L'Isle-Jourdain
- **le 22 mai 2018 à 18h30**
  salle des spectacles de Civray
- **le 23 mai 2018 à 18h30**
  salle des fêtes de Nalliers
- **le 30 mai 2018 à 18h30**
  salle des fêtes de La Roche-Posay
- **le 6 juin 2018 à 18h30**
  salle des fêtes de La Trimouille

INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS

WWW.SIMER86.FR

Évènements 0 déchet

À chaque type d'événement, sa production de déchets. C'est pourquoi le SIMER propose aux organisateurs et aux bénévoles un accompagnement permettant de mieux appréhender la production et la gestion des déchets avant, pendant et après la manifestation.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Certains déchets peuvent être facilement évités lors d'événements publics. Le meilleur exemple est celui de la vaisselle jetable et en particulier les gobelets. Afin de limiter leur quantité, vous pouvez emprunter gratuitement des gobelets lavables au SIMER. Nous disposons d'une flotte de 2 800 gobelets (30 à 40 cl) et de 150 gobelets à café (12cl).

Si un repas est proposé pendant l'événement, il est également possible de préciser aux personnes d'apporter leurs couverts (comme c'est le cas dans les marchés de producteurs par exemple).

Des outils pour mieux trier

Du totem de tri, à la mise en place d'une collecte spécifique en passant par la table de tri, nous avons une solution pour chaque type d'événement.
N'hésitez pas à nous contacter pour étudier ensemble les différentes solutions envisageables.

▲ location de bacs

▲ totem de tri

▲ gobelets lavables

▲ table de tri modulable

Appel à projets collectifs

En 2017, **3 579 €** ont été versés à 9 collectifs du territoire après étude des dossiers de demande d'aide pour un projet collectif en faveur du tri et de la prévention des déchets.

- **Poulailler** :
  EHPAD, Mouterre-sur-Blourde
- **Gobelets lavables** :
  APE Ecole St Martial, Montmorillon
  SED86 un Sourire pour Tous
  Comité de jumelage du St Savinois, St Savin
  CICERONE, Civray
- **Broyeur de végétaux** :
  Camping du Moulin de la Gassotte, St Savin
- **Potager en carré** :
  Maison Relais UDAF, Montmorillon
- **Poubelles de tri** :
  Collège Prosper Mérimée, St Savin
  Mairie de Civray

en 2018 jusqu'à

1 500 €

d'aide versée par le SIMER pour des projets collectifs en faveur du tri et de la réduction des déchets.

Dépôt des dossiers :

- **avant le 31 mai 2018**
- **avant le 14 sept 2018**

➔ Plus d'info
www.simer86.fr

Zoom sur : la filière Eco-mobilier

Votre vieux matelas en mousse recyclé en tatamis de judo, le transat plastique transformé en tuyaux, les meubles cassés recyclés en panneaux de particules... Vos meubles connaîtront une deuxième vie si vous les déposez dans la benne Eco-Mobilier en déchèterie.

Quels sont les meubles concernés ?

Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau. Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier (poussette, tapis, siège auto...) et seront orientés vers d'autres bennes.

ACCEPTÉS DANS LA BENNE MOBILIER

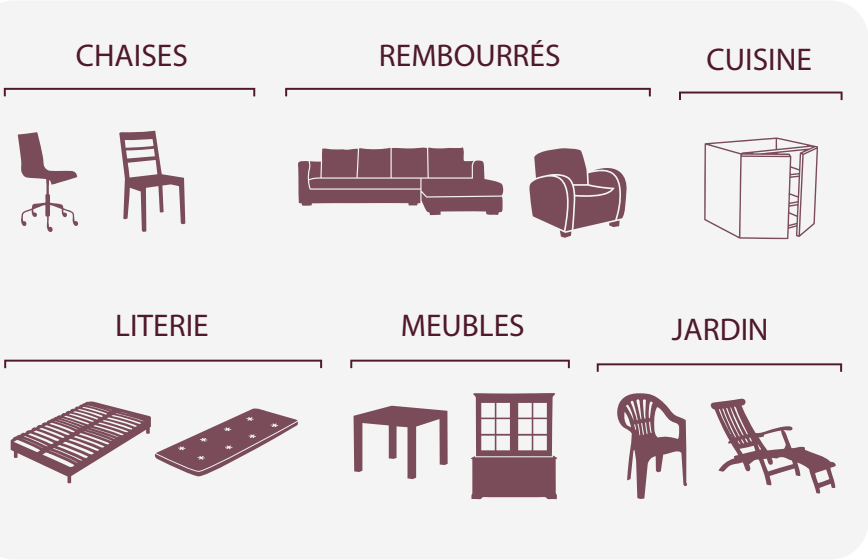

Que deviennent-ils ?

Grâce au tri effectué en déchèterie, le mobilier peut être recyclé ou valorisé :

LE BOIS

Recyclé en panneaux de particules pour redevenir un meuble

LA MOUSSE

Recyclée en panneaux isolants ou en tatamis de judo

LES REMBOURRÉS

Broyés pour servir de combustible dans les cimenteries

LES PLASTIQUES

Recyclés en tuyaux ou en coques de piscine

Dans quelle déchèterie trouver les bennes mobilier ?

- **Chauvigny**
- **Charroux**
- **Civray**
- **Lussac-les-Châteaux**
- **Montmorillon**
- **Pleumartin**
- **Usson-du-Poitou**
- **St Savin**
- Valdivienne (à venir)
- **Verrières**

On y pense...

↗ Relooker ses meubles c'est tendance

↗ Déposer ses objets et meubles pouvant encore servir dans l'espace don de la déchèterie*

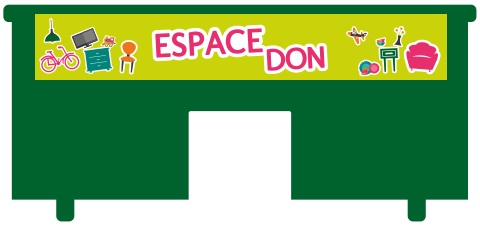

*liste des déchèteries équipées d'un espace don sur www.simer86.fr

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Le chat a neuf vies. Le papier en a cinq. (Pour le papier, c'est prouvé.)

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

recyclons-les-papiers.fr | ecofolio

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

IMPRIM'VERT®

Directeur de la publication : Ernest COLIN, Président du SIMER - Rédaction : SIMER
Conception & Réalisation : SIMER
Crédits photos : SIMER / Sébastien Laval / I Stock / Eco Mobilier / Famille Coquelicots
Journal imprimé à 36 700 exemplaires par MEGATOP (86), sur du papier certifié 100% recyclé.